

4. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE : 03.29.82.49.43**

Site : www.mairielesforges.fr

Courriel : accueil@mairielesforges.fr

Ouverture :

- Du lundi au vendredi : de 7h30 à 11h45 et de 14h00 à 18h00 (sauf mercredi après-midi)
- Samedi : de 7h45 à 11h30

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE : 03.29.33.32.95**



Ouverture :

- Mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
- Mercredi et samedi : de 8h30 à 11h45

Fermeture le lundi

✓ **BIBLIOTHÈQUE : 10, rue de la Mairie – 03.29.82.49.43 - Prêts et inscriptions gratuits.**



Horaires d'ouverture :

Tous les mardis de 14h30 à 18h30 et les samedis de 10h00 à 12h00

Chaque 1^{er} samedi du mois : **Heure du conte**

✓ **DECHETTERIE LES FORGES : 06.43.46.11.67**

SICOVAD : 03.29.31.33.75 www.sicovad.fr – contact@sicovad.fr



Ouverture : (Fermée les jours fériés et les lundis)

- Mardi, jeudi, vendredi : 13h00 à 18h00
- Mercredi, samedi : 9h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00
- Dimanche : 9h00 – 12h00



(Ces horaires peuvent être modifiés par le SICOVAD – consulter la mairie, Panneau Pocket et le site internet)

Rappel :

- **Collecte des ordures ménagères : Mercredi soir à partir de 18h00**
- **Collecte du tri sélectif : Mardi à partir de 5h00**

Le SICOVAD propose plusieurs solutions ou subventions pour développer les démarches de réduction de déchets. Informations sur Panneau Pocket et site du SICOVAD.

✓ **Maison France Services GIRANCOURT :**



Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour toutes vos démarches administratives et numériques.

LIEU : 130, chemin des Mitroches 88390 GIRANCOURT

CONTACT : Tél : 03.29.36.15.47 – Mail : mbouteloup@pays-epinal.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :

- Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mardi de 8h30 à 12h00
- Jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00

LES FORGES



LES FORGES ACTU !

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ **ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS :**

organisé du 11 au 15 avril 2022, pour les enfants de 3 à 14 ans.
Thème : « Le printemps »
Renseignements en Mairie – Inscriptions via le logiciel 3 D OUEST.



✓ **INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE :**

Inscriptions au secrétariat de Mairie puis auprès de la directrice de l'école (Prendre rendez-vous au 03.29.35.22.02), à partir du mardi 26 avril pour les enfants nés en 2019.

✓ **DÉFIBRILLATEUR :**



Depuis fin janvier, la commune est équipée d'un défibrillateur entièrement automatique ou défibrillateur automatisé externe. Il est installé sur la façade de la Mairie, côté rue de la Mairie, à proximité de la boîte aux lettres de La Poste et du tableau d'affichage. Il est accessible à toute personne constatant un arrêt cardiaque. Il n'y a pas de besoin de formation particulière. L'appareil délivre les instructions relatives à l'utilisation.

✓ **SERVICES TECHNIQUES :**

Laurent SOUVAY, responsable du service technique, des travaux et de l'urbanisme a demandé sa mutation pour rejoindre un poste au SDIS des Vosges. Il a quitté les services communaux le 28 février.

Il est remplacé par Nicolas INGLIN, forgeron d'adoption. Il assure les mêmes fonctions hormis l'urbanisme qui a été confié par délibération à la CAE. De plus, il prend en charge la mission d'Assistant Conseiller de Prévention des risques professionnels

Dans le cadre du programme de modernisation et d'uniformisation des tenues de travail et afin d'être conforme aux normes de sécurité, les agents ont été dotés d'équipements neufs.



✓ **TRAVAUX :**

- Restauration du monument aux Morts
- A l'école : changement et installation de nouvelles caméras de sécurité, travaux d'électricité, plomberie, installation de la fibre, mise en place de capteurs de CO2
- Suite à une demande du garde-pêche, l'accès au chemin du port est barré
- Mise en place de panneaux de signalisation : zone 30, dos d'âne...

✓ **RAPPEL :**



Les végétations se trouvant sur le domaine communal doivent absolument être taillées pour assurer la sécurité des usagers. Merci pour votre civisme.

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

✓ RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

✓ PANNEAU POCKET :

N'hésitez pas à utiliser l'application Panneau Pocket téléchargeable gratuitement. Vous y trouverez des informations ou des alertes diffusées par la commune. Vous pourrez également consulter les informations d'autres communes. Site : www.panneaupocket.com



✓ COVOITURAGE AVEC LA CAE D'EPINAL :

Avec l'application **Klaxit**, la Communauté d'Agglomération d'Epinal vous propose de rentabiliser vos trajets domicile-travail en les partageant avec vos collègues ou vos voisins.

Quelle que soit la distance, les trajets domicile-travail réalisés avec l'application de covoiturage Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des communes du territoire, sont subventionnés par la collectivité.

- **Conducteurs** : recevez au moins 2 €/trajet/passager transporté, jusqu'à 2 fois/jour, soit 4 €/jour et 160 €/mois minimum.
- **Passagers** : vos trajets domicile-travail sont offerts, faites des économies et déplacez-vous sans frais tous les jours.

✓ STATION VÉLOS ÉLECTRIQUES VILVOLT :

Vous êtes intéressés par la mise en place d'une station de vélos électriques en libre-service ? Faites-nous le savoir afin de faire remonter l'information à la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour tenter d'en obtenir une sur la commune.



✓ RENOUELEMENT DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS :

Préremplir votre demande en ligne sur le site : ants.gouv.fr ou servicepublic.fr, puis prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées : Chantraine, Epinal, Golbey, Thaon-les-Vosges.

✓ LIGNE RÉGULIÈRE PAR AUTOCAR EPINAL < > LES FORGES :

Un renforcement de desserte des lignes régulières 4 et 9 a été mis en place en janvier pour un tarif unique à **1 € le trajet**, pour tous les déplacements intra-muros à la CAE sur ces lignes. Le règlement s'effectue directement auprès du chauffeur.

La phase d'observation pour mesurer l'impact de cette nouvelle offre est fixée **jusqu'au 27/08/2022**. N'hésitez pas à utiliser ce nouveau dispositif de mobilité !

Tous les horaires ont été détaillés dans « Les Forges Actuel ! » de décembre 2021 Si besoin, vous pouvez solliciter le secrétariat de la Mairie.

✓ MANIFESTATIONS A VENIR :



- **14/05/2022** : Mini trail des familles, organisé par les Amis de l'École
- **21/05/2022** : Fête des associations forgeronnes l'après-midi, cour de l'école et environs
- **22/05/2022** : Méchoui organisé par FFL
- **25/06/2022** : Fête de l'école, organisée par les Amis de l'École
- **02/07/2022** : Fête patronale organisée par F.F.L.

3. QUOI DE NEUF ?

✓ CONSEIL MUNICIPAL :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a pris une délibération pour passer de 3 à 2 adjoints, Catherine SCHMITT et Philippe PETIT. Le bureau municipal est complété par 5 conseillers délégués.

Pour rappel, les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site Internet, le registre des délibérations est consultable en mairie.

✓ Robert THIETRY, JEUNE CENTENAIRE FORGERON :



Le 18 mars 2022 a eu lieu en mairie une bien sympathique cérémonie. En effet le Maire accompagné des adjoints, de quelques conseillers municipaux et de membres du CCAS et de Mme JEANDEL-JEANPIERRE, Conseillère Départementale, ont accueilli M. Robert THIETRY, le jour même de ses 100 ans en présence de sa famille et d'amis.

Forgeron depuis les années 1970, M. THIETRY a vu le jour à EPINAL le 18 mars 1922. Après une carrière de garagiste, il s'est beaucoup investi à l'âge de la retraite au sein du club de l'Age d'Or (ancienne appellation de l'Amicale Loisirs Retraités). Toujours très apprécié pour sa discrétion, sa disponibilité et son caractère affable et enjoué, M. THIETRY jouit d'une bonne santé qui lui permet de rester dans sa maison où il continue à entretenir les extérieurs. Rendez-vous lui a été donné en 2025 pour fêter le centenaire de son frère Jean, également forgeron.

✓ DONS POUR L'UKRAINE :



Dès le 2 mars, le CCAS s'est mobilisé pour venir en aide aux Ukrainiens. Ainsi un appel aux dons a été diffusé via Panneau Pocket, la presse locale et le site internet de la commune. Les dons ont été recueillis du 3 au 7 mars, essentiellement des vêtements chauds, des couchages et des produits de toilette. Ces dons ont été mis en cartons par des bénévoles du CCAS et des conseillers municipaux qui ont tenu des permanences en mairie. Ce sont 10 m3 qui ont été enlevés par la Protection Civile pour être acheminés en Ukraine.

Merci à tous les donateurs, bénévoles du CCAS et services municipaux qui ont permis de mener à bien cette opération d'entraide et de soutien à une population touchée par la guerre.

✓ DOTATION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES INTERACTIFS (ENI) à l'ECOLE :

Dans le cadre du plan de relance, la mairie a décidé de doter l'école de moyens informatiques. Ainsi six ordinateurs portables ont été attribués aux enseignants et quatre ENI pour les quatre classes élémentaires pour un investissement de près de 18 000 € subventionné à 56%. Ces équipements rendront plus agréable l'apprentissage par les enfants et le travail des enseignants.

✓ PROJET DE MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Cette décision est mise à la disposition du public sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/examen-au-cas-par-cas-et-autres-decisions-r84.html>

✓ CHAMPS GOLOTS :

C'est par un temps quasiment hivernal que se sont déroulés les Champs Golots organisés par le Conseil des Jeunes en ce samedi 2 avril. Malgré ces conditions climatiques, une trentaine de bateaux était présentée par les enfants forgerons. Félicitations à tous ceux qui ont réalisé de superbes embarcations avec des matériaux recyclés et aux organisateurs.

Un grand merci à tous pour avoir fait revivre cette manifestation au sein de la commune.

